



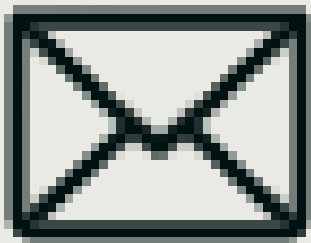
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Zoom
sur

La formation à l'ICP : un modèle pédagogique original plébiscité et soutenu par les entreprises

La vocation de l'ICP est d'offrir aux étudiants à travers toutes les composantes de leur formation, les clés de compréhension du monde pour y devenir, demain, des acteurs impliqués, créatifs et dotés de l'esprit d'entreprendre.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



DÉVELOPPEMENT ICP

Convaincu qu'une intégration réussie sur le marché du travail et dans la société passe par la connaissance et l'épanouissement de soi, l'ICP déploie une pédagogie originale reposant sur le développement intégral de l'étudiant pour permettre à chacun(e) d'atteindre son plein potentiel.

Le développement intégral de l'étudiant, qu'est-ce que c'est ?

L'ICP permet à chaque étudiant de s'épanouir et de s'accomplir grâce à plusieurs leviers:

un accompagnement personnalisé tenant compte de la situation de chacun ;
une pédagogie favorisant le développement de l'esprit critique, à travers l'**interdisciplinarité** entre les formations proposées au sein des 6 facultés et 6 instituts professionnels, et les **parcours croisés de formations** avec ses 10 écoles associées comme l'ESSEC, l'ISEP, l'ISIT etc. ;
des **synergies fortes entre enseignements et recherche**, qui enrichissent les contenus pédagogiques et incitent les étudiants à approfondir leur réflexion sur les enjeux contemporains ;
un campus ouvert sur la cité et **multiculturel**, qui encourage les initiatives étudiantes, associatives et entrepreneuriales ;
des **cursus professionnalisants**, qui accordent une large place à la construction du projet professionnel.

La taxe d'apprentissage, une contribution essentielle pour poursuivre la professionnalisation des formations

La professionnalisation des cursus est un enjeu déterminant pour permettre aux étudiants une entrée réussie dans la vie active. Pour y parvenir, l'ICP s'appuie sur un réseau dynamique d'entreprises qui contribuent à cet effort en lui versant la part libératoire de taxe d'apprentissage.

Chaque année, elle permet de pérenniser les actions de l'ICP en matière d'insertion professionnelle et de favoriser l'émergence de projets pédagogiques innovants. Du côté des recruteurs, leur contribution au titre de la taxe d'apprentissage constitue un investissement d'avenir. Ils trouvent à l'ICP des profils agiles, formés aux problématiques de terrain et capables de répondre aux enjeux sociaux, économiques ou environnementaux qui impactent les organisations au quotidien.



Deux exemples concrets qui illustrent l'innovation pédagogique de la formation « made in ICP »

le diplôme universitaire (DU) Entreprises et Bien Commun lancé en septembre 2021. Rattaché à la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun, le DU prend acte des transformations sociétales et environnementales qui posent la question du bien commun. Il propose une approche croisée des Humanités (philosophie, anthropologie) et des sciences de gestion, appliquée aux engagements concrets des organisations. Les entreprises mécènes de la Chaire (Saint-Gobain, Korian, Meridiam, Grant Thornton et Bayard Presse) participent directement à la formation des étudiants, à travers les séminaires de recherche et travaux de terrain réalisés auprès de leurs équipes.

les modules pédagogiques de la Chaire Numérique et Citoyenneté, portée par l'ICP et l'ISEP (école associée de l'ICP), **co-construits avec son partenaire la Fondation Anne de Gaulle**. A l'occasion des grands cours et séminaires thématiques communs (éducation, droit, soin...), les étudiants des deux écoles croisent leurs travaux sur l'impact que les nouvelles technologies représentent pour l'humanité. Cette approche transversale des enseignements de la Chaire, alliant sciences humaines et ingénierie du numérique, se nourrit également du projet de création de *Living Lab* de la Fondation Anne de Gaulle, espace inédit consacré aux nouvelles technologies et solutions innovantes au service des personnes vulnérables, cas d'étude concret pour les étudiants qui y conduisent des travaux de terrain.



Vous aussi, vous souhaitez vous engager en faveur des talents qui rejoindront demain vos organisations ?

Vous avez jusqu'au 31 mai pour agir et verser votre taxe d'apprentissage à l'ICP !

Publié le 18 mai 2021 – Mis à jour le 20 novembre 2023

A lire aussi

À LA
UNE

DEVELOPPEMENT
ICP

Tous les tags